



F.J.P.W.B

Fédération des Jeux de Paume Wallonie-Bruxelles (A.S.B.L.)

REGION ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

<u>PRESIDENT</u>	<u>SECRETAIRE EMPECHE</u>	<u>SECRETAIRE FAISANT FONCTION - TRESORIER</u>
METENS André Rue des Forges, 52 5660 PRESGAUX Tél : 060/34.43.89 Gsm : 0494/08.40.94 metensarmelle@hotmail.com	PIERQUET Albert Rue de la Briqueterie, 6 5660 PRESGAUX Tél : 060/ 34.51.13 Gsm : 0474/72.75.21 a.pierquetpgx@skynet.be	DARVILLE Baudouin Rue de Soulme, 99 5620 MORVILLE Tél : 082/68.80.56 GSM : 0495/83.14.68 standardville90@gmail.com

Philippeville, le 04 octobre 2020.

Appel à candidatures.

Le 14 novembre 2020, l'assemblée générale de la Région ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE procédera à l'élection des membres du Comité régional ESM (11 sièges à pourvoir).

Le présent appel à candidatures est lancé en vue de permettre aux personnes intéressées de rentrer leur candidature.

Conditions d'éligibilité

Etre majeur - Jouir de ses droits civils et politiques.

Etre membre d'un cercle, au jour du dépôt de la candidature, qui a son siège sur le territoire de la Région ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.

Pour être candidat(e), il ne faut pas avoir fait l'objet d'une mesure de suspension ferme en cours, prononcée par un comité de la N.K.- F.N.J.P. ou de la F.J.P.W.B., à la date limite de dépôt des candidatures et ne pas, à la même date, avoir de dette envers tout comité de la N.K.- F.N.J.P. ou de la F.J.P.W.B.

Il faut également être en règle administrativement et financièrement vis-à-vis des statuts et règlements de la N.K.- F.N.J.P. et de la F.J.P.W.B.

Procédure de dépôt des candidatures

Chaque candidat(e) devra introduire sa candidature par recommandé déposé à la poste ou par mail (à l'adresse standardville90@gmail.com rue de Soulme, 99 à 5620 MORVILLE Tél 082/68.80.56 Gsm 0495/83.14.68 **au plus tard le 30 OCTOBRE 2020** (par courriel avec accusé de réception ou courrier postal par recommandé : voir R.O.I. article 6.3) auprès de M. Baudouin DARVILLE, secrétaire faisant fonction de la Région ESM dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

Les lettres de candidature doivent reprendre les indications suivantes : nom, prénom, date de naissance, n° national, sexe, adresse postale complète, n° de téléphone ou de GSM, adresse mail et nom du cercle auquel est affilié(e) le candidat (la candidate).

Un n° de téléphone ou de GSM est obligatoire pour que le(la) candidat(e) puisse être joint(e) en cas de problème avec sa candidature. Dans le cas contraire, la candidature sera refusée en cas de doute concernant une des conditions d'éligibilité.

Les conditions d'acceptation sont reprises dans les conditions d'éligibilité. Pour être candidat(e) à l'élection des membres du Comité de la Région ESM, il faut être membre d'un cercle de la Région ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE pour laquelle le scrutin est organisé.

Les membres actuels du Comité Régional ESM sont sortants et rééligibles à savoir MM. DARVILLE Baudouin, MAUDOUX Hubert, METENS André, PIERQUET Albert, RIBOUX Pascal, RONDIAT Marc et TILQUIN Cédric.

Au nom du Comité régional ESM

**Le secrétaire empêché
PIERQUET Albert**

**Le secrétaire faisant fonction
DARVILLE Baudouin**

**Le président
METENS André**